

1°) Faire pression sur les superpuissances pour conserver le traité ABM intact, ou sinon, restreindre les révisions à la possibilité de permettre seulement la défense ponctuelle de certaines cibles stratégiques.

2°) Appuyer vigoureusement les plans américains et soviétiques de réduction des arsenaux de têtes nucléaires; ces réductions favorisent la France dans la mesure où la menace qui pèse sur elle d'un arsenal de contreforce soviétique toujours grandissant pourrait être sensiblement diminuée.

LES PROJETS "DIRÈX"

3°) Et proposer de bannir les fusées à courte et moyenne portée en Europe (tels les Pershings, missiles de croisière, SS-20, 21, 22 et 23) qui déstabilisent l'équilibre militaire, et qui encouragent les pays d'un côté comme de l'autre à vouloir se doter de systèmes AMBT. Une interdiction de ce genre épargnerait à la France une course aux armes offensives et défensives qui serait très probablement ruineuse à long terme.

Dans l'immédiat, comme le signale Dominique Pignon, la France n'a d'autre choix finalement que de marcher dans les traces des Américains et des Soviétiques, et "de rencontrer, à son tour, les problèmes qui ont nourri le débat stratégique entre les deux Grands depuis quarante ans".<sup>129</sup> Tant sur le plan doctrinal que sur le plan technique, la force de dissuasion ne pourra faire l'économie d'un réexamen poussé de sa stratégie, en fonction des nouvelles et dangereuses perspectives technologiques qu'ouvrent l'IDS et les AMBT.